UN ABC, POURQUOI FAIRE ?

UN OUTIL POUR CONNAITRE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Il permet d'identifier les espèces, les habitats et le fonctionnement des écosystèmes d'un territoire tout en dressant un bilan de l'état de la biodiversité locale. Il s'attache aussi bien à l'inventaire de la biodiversité rare que ordinaire. C'est un outil évolutif qui a vocation à être actualisé régulièrement afin de disposer d'une connaissance la plus fine possible de la biodiversité locale.

UN OUTIL POUR AGIR STRATÉGIQUEMENT

Cet outil est un levier pour intégrer en amont les enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, dans les projets territoriaux mais aussi dans la gestion des espaces communaux au quotidien. Il permet de passer de la connaissance à l'action à travers son plan d'actions. Son application stratégique dépasse même le cadre local puisqu'il permet une meilleure prise en compte des politiques nationales comme la trame verte et bleue. Les ABC doivent constituer une interface et un support de discussion entre acteurs locaux.

UN OUTIL VOLONTAIRE ET VALORISANT

L'ABC est un couteau suisse dont les collectivités ont la chance de pouvoir se saisir. Si des éléments sont obligatoires (inventaire naturaliste, plan d'actions), il n'en reste pas moins que sa forme, son utilisation et son appropriation par les habitants et acteurs de la collectivité restent libre ! Les communes peuvent ainsi adapter cet outil à leurs besoins spécifiques et en faire une plus-value du territoire et un vecteur d'animation territoriale. Il peut également être associé à d'autres documents thématiques comme les Projets alimentaires territoriaux (agriculture/alimentation) ou les contrats locaux de santé (CLS) afin de mettre en place des politiques intersectorielles intégrant la préservation de la biodiversité.

UN OUTIL POUR MOBILISER LES CITOYENS

L'ABC est aussi un outil participatif qui permet de sensibiliser les citoyens de la collectivité qui s'engage dans la démarche : élus, acteurs socioprofessionnels et habitants (adultes et enfants). Les ABC doivent faire l'objet de restitutions mobilisatrices sur le territoire. Ils permettent à travers leur réalisation de faire des citoyens de véritables acteurs de la préservation de la biodiversité locale. La participation à des actions de gestion du plan d'action de l'ABC ou à des inventaires à travers des programmes de sciences participatives implique les habitants du territoire. L'ABC institue souvent sur le territoire une dynamique locale autour de la connaissance et de la préservation de la biodiversité tout en créant du lien social.

VOUS AVEZ L'ATTENTION DE VOS ÉLUS ET LES QUESTIONS SE PRÉCISENT ? PAS DE PROBLÈMES, DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES SONT À DISPOSITION AUPRÈS DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ (AFB) OU DE L' ASSOCIATION HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ.

AGIR AVEC HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ C'EST ...

Pour répondre au défi de la disparition de la biodiversité, nous avons besoin de changer radicalement notre attitude à son égard. Sa prise en compte doit être effective.

AGIR PARTOUT

Il faut mener des politiques ambitieuses dédiées à la protection de la nature mais au-delà, il faut agir partout. Ce sont toutes nos activités qui doivent prendre en compte la biodiversité en matière d'agriculture, de transports, d'aménagement du territoire, de commerce...

AGIR AVEC TOUS

L'État doit agir, mais les collectivités locales aussi, de même que les entreprises et les particuliers.

AGIR POUR TOUS

C'est d'une mobilisation collective dont la biodiversité a besoin, dont nous, les humains, avons besoin.

À Humanité et Biodiversité, nous pensons que la biodiversité est l'avenir des humains. Si vous le pensez aussi, rejoignez-nous, pour agir et pour convaincre. Je vous en remercie chaleureusement par avance.

Hubert Reeves, président d'honneur

humanité et biodiversité
ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT

110 Boulevard Saint Germain, 75006 Paris
contact@humanite-biodiversite.com
www.humanite-biodiversite.fr
01 43 36 04 72

Avec le soutien de :
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
Établissement public du ministère de l'Environnement

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE (ABI)
TOUT SAVOIR EN 3 QUESTIONS

humanité et biodiversité

Conception : Antoine Charpentier et Léa Charriol / Humanité et biodiversité. Crédits photos : Léa Charriol, NCAimages / Pixabay

UN ABC, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC), OU ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE (ABI), EST UN OUTIL À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES QUI DRESSENT UN BILAN DE LA BIODIVERSITÉ SUR LEUR TERRITOIRE.

IL FACILITE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ET POLITIQUES LOCALES. IL PERMET D'IMPLIQUER LES CITOYENS DANS UNE DÉMARCHE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DU PATRIMOINE NATUREL DE LA COLLECTIVITÉ.

UN ABC, C'EST ...

- Un outil d'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques publiques
- Un outil de mobilisation citoyenne
- Un outil répondant à un besoin de connaissance
- Une réponse opérationnelle aux enjeux de la biodiversité
- Un outil polyvalent au service des collectivités et de la gestion durable de leur patrimoine naturel
- Un inventaire naturaliste et une identification des enjeux locaux de biodiversité et un plan d'actions et une méthode participative avec une restitution aux habitants et acteurs du territoire

UN ABC, CE N'EST PAS ...

- Une simple liste d'espèces à l'échelle de la collectivité
- Un diagnostic des données naturalistes existantes
- Un outil de substitution au cadre réglementaire
- Un document seulement ouvert aux experts

UN ABC, COMMENT SE LANCER ?

1 SENSIBILISER LES DÉCIDEURS

- En parler autour de soi
- Rencontrer ses élus locaux
- Discuter avec les référents de différents services de la collectivité des intérêts d'un tel outil (pour la santé, le social, l'urbanisme, etc.).

2 PRÉPARER LE PROJET

- S'approprier les documents techniques, ressources et guides sur la réalisation d'un ABC
- Identifier les porteurs techniques : associations spécialisées, services communaux ou intercommunaux, syndicat mixte (dans le cadre d'un PNR), bureau d'étude, citoyens...
- Soutenir la validation en conseil communal ou communautaire

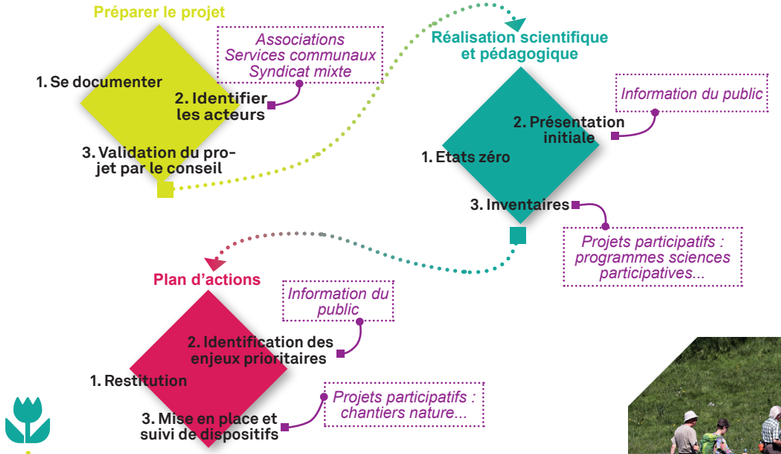

3 RÉALISATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU PROJET

- Établir un diagnostic des connaissances initiales (études d'impacts antérieures, précédents inventaires...)
- Faire réaliser des inventaires naturalistes
- Présenter le projet initial aux citoyens de la collectivité et les restitutions ponctuelles au fur et à mesure de l'avancée de l'ABC
- Organiser un dispositif d'animation et d'information (projets participatifs, projets scolaire, programme de sciences participatives...)

4 ÉTABLIR UN PLAN D'ACTIONS

- Identifier et prioriser les enjeux de biodiversité
- Réaliser des fiches actions thématiques
- Chiffrer les coûts et planifier les échéances du programme
- Mettre en place un dispositif de suivi
- Poursuivre l'animation et l'information auprès des citoyens

COMMENT FINANCER UN ABC ?

Le coût dépend de différents facteurs comme la surface de la commune, le niveau d'implication des citoyens. Il est possible de programmer la réalisation d'un ABC sur plusieurs années pour en réduire le coût chaque année. De nombreuses pistes existent concernant la recherche de financeurs : politiques de la commune ou de l'intercommunalité, politique d'un parc (PNR ou PN), le département, programmes Leader, financements européens (FEADER et FEDER)...